

Giasson, Ginette**177 P NP DM36**

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Lachenaie (secteur nord) par Usine de triage Lachenaie ltée

De: Jocelyne et Raymond**Envoyé:** 25 février, 2003 12:04**À:** lachenaie@bape.gouv.qc.ca**Lachenaie****6212-03-0C6****Cc:** ministre@menv.gouv.qc.ca; communication@ville.repentigny.qc.ca**Objet:** a/s Mme Ginette Giasson - BAPE/Lachenaie cc: Mme Chantale Deschamps, Mr André Boisclair

Repentigny, le 24 février 2003

BAPE

a/s Mme Ginette Giasson

575, rue Saint-Amable

Bureau 2.10

Québec, Québec

G1R 6A6

Transmis par courriel : lachenaie@bape.gouv.qc.ca

Copie originale envoyé par la poste.

Cc: Madame Chantale Deschamps

Mairesse de Repentigny

Courriel : communication@ville.repentigny.qc.ca

Monsieur André Boisclair,

ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau

Courriel : ministre@menv.gouv.qc.ca

-

Messieurs, mesdames, commissaires du BAPE,

Je me nomme Jocelyne Archambault, citoyenne de Repentigny, et par la présente je souhaite exprimer mon profond désaccord à la demande d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie par son promoteur, la société BFI Usine de triage Lachenaie.

Il est inacceptable selon moi d'accorder carte blanche pour les prochaines 25 années à la société BFI afin que celle-ci empile, oui empile, l'équivalent de 17 étages de haut de déchets sur une superficie d'un (1) kilomètre carré, à proximité d'une zone urbaine !

J'ai appris qu'une telle expérience n'a encore jamais été tentée au Québec. Ce dépotoir est situé à moins de trois (3) kilomètres du nouvel hôpital et près d'une dizaine d'écoles. À ce jour, ni les spécialistes, ni les représentants de la firme BFI ne sont en mesure de garantir que ce nouveau concept de dépotoir est sans danger pour la santé des citoyens et celles des générations futures, pas plus qu'ils ne peuvent prédire quel seront les impacts sur l'environnement à court, moyen ou long terme (ex. risques de contamination des eaux de surface et souterraines par le lixiviat).

Ce projet par son ampleur est une atteinte sérieuse et indiscutable à ma qualité de vie et celle des résidents de Lachenaie, de Charlemagne et de Repentigny. Il est inacceptable autant du point de vue de ses risques pour la santé que du point de vue de la pollution visuelle, olfactive et environnementale. En effet, l'aménagement de cette montagne d'ordures exigera le déboisement de 350 000 mètres carrés (environ 60 terrains de football). La montagne d'ordures atteindra 54 mètres de hauteur (deux fois la hauteur de l'hôpital Pierre-Le-Gardeur actuellement en construction). On dit prévoir y traiter 40 millions de tonnes de déchets (environ 16 milliards de sacs de déchets), transportés par 4 millions de camions de 10 tonnes. Ceci signifie qu'il y aura émission de poussières provenant des 8 millions de déplacements des camions de vidanges, de la manipulation des déchets et de la mise en place de cette montagne. N'oublions pas non plus les bruits reliés au transport, à la manipulation et à l'exploitation du site, sans parler des odeurs nauséabondes provenant de la décomposition des déchets et de la prolifération de la colonie de goélands.

Je suis tout à fait d'accord avec le fait que notre société produit beaucoup trop de matières résiduelles, toutefois, avant d'accorder la permission d'implanter un méga dépotoir, il faut réfléchir et décider collectivement de prendre des mesures concrètes qui favoriseront la récupération et le recyclage.

2003-02-25

Je ne prétends pas avoir la solution. Je pense cependant que la localisation des sites d'enfouissements beaucoup plus loin des grands centres et zones urbaines est une de ces options de choix collectif. Les coûts de dispositions des matières résiduelles augmenteraient sérieusement c'est vrai, mais le concept d'utilisateur payeur forcerait une réflexion individuelle et amènerait, je pense, une plus grande participation aux programmes de recyclage et récupération.

En prime, la récupération et le recyclage nous permettrait de laisser l'environnement en meilleur état, car au bout du compte notre planète est le seul véritable héritage que nous laisseront à nos enfants !

Bien à vous,

Jocelyne Archambault

Repentigny, Québec